



FC GLB

Par Olivier Bailly et Nicolas Taiana
Illustrations : Bravas Graphix

Toi aussi soutiens-nous !
FRANCS BORAINS
Chaque geste compte. Don, prêt, investissement d'amis,...

Depuis 2020, Georges-Louis Bouchez est double président. Du MR et des Francs Borains. En cinq ans, il a mobilisé son carnet d'adresses pour éponger les dettes de ce club de foot de D2, convaincre des amis prêteurs et dénicher des investisseurs. Quitte à hypothéquer sa maison. Résultat : une confusion des genres dont il se moque, préférant annoncer des solutions qui pourraient lui faire gagner « quelques centaines de milliers d'euros ». Mais à qui, au juste ? Au président de club ou à l'homme politique ?

Le 24 avril 2020, en pleine crise sanitaire, le nouveau président du Mouvement réformateur (MR) Georges-Louis Bouchez s'octroie une autre présidence : celle du club de football de Boussu, le Royal Francs Borains. Au cours d'une conférence de presse où les chaises des journalistes sont soigneusement éparpillées sur le terrain du stade Robert-Urbain, les haut-parleurs envoient du *We are the Champions*, et le héros annoncé descend de la tribune principale. « GLB » devient donc le visage d'un modeste club de foot, fraîchement champion de D2 Amateur, l'équivalent de la quatrième division nationale masculine. Six mois plus tôt, il avait été élu président du MR, à seulement 33 ans. L'homme est décrit comme solitaire, sanguin, plus hyper-politique que fin technicien, redoutable en débat, fan de Sarkozy. Il effectue ses premiers pas dans le monde du ballon rond.

Quand d'anciens membres des Francs Borains disent ne pas avoir été mis au parfum, d'autres sourient en confiant qu'une demande pour faire atterrir un hélicoptère sur la pelouse aurait été effectuée. Qu'importe, la scène s'avère suffisamment lumineuse pour prendre de court les milieux footballistiques, politiques et médiatiques. « *Merci pour l'accueil. Et maintenant, j'espère que ça sera à la hauteur* », prononce l'intéressé, écharpe vert et blanc sur les épaules, nouveau costume de président du « RFB » sur le dos.

Derrière son écran, le PS montois fulmine. Le collège socialiste de la Ville de Mons planchait plutôt sur une fusion entre le Royal Albert Quévy-Mons et ses voisins des Francs Borains, afin de former un grand club rassembleur pour la région. Avant que le projet ne soit subitement mis au placard. « *Chacun sait que la désignation d'administrateurs de clubs de foot, même de*

ce niveau, s'accompagne d'apports financiers. S'agissant de mandataires politiques, la transparence doit être faite, interpelle l'équipe mayorale dans un communiqué cinglant, qui dénonce même un « sabotage politique ». Quelles sont les garanties [financières] apportées par Monsieur Bouchez ? »

LEVIERS POLITIQUES

Au-delà des guéguerres partisans, la question a le mérite d'être posée. Que vient donc faire à Boussu le président du MR, alors sénateur (avant de devenir député en 2024), ce libéral convaincu qui s'assoit à la table des personnalités politiques les plus influentes du pays ? Boussu, une commune de 20 000 âmes frappée par un taux de chômage de 19,8 %, dont l'équipe de foot a pour seule ligne au palmarès une demi-finale de Coupe de Belgique.

Une certitude demeure : depuis que le club des Francs Borains a été relancé en 2014, il manque cruellement de fonds. Les tribunes de son stade ne sont que rarement pleines et les possibilités d'établir des partenariats avec des sponsors ne sont pas extensibles. Les équipes de Mons, La Louvière et Boussu se marchent sur les pieds ; les mécènes ne courent pas les rues.

Compte tenu de ce contexte, les « garanties » apportées par Georges-Louis Bouchez tiennent en un mot : le réseau. À savoir faire bénéficier les Borains de son carnet d'adresses, pour viser le plus rapidement possible l'élite professionnelle du Royaume.

DEUX ÉPOPÉES ET SARKO

Un mardi de janvier 2026, confortablement installé dans son bureau bruxellois, au neuvième étage des quartiers généraux du MR, celui qu'on connaissait plutôt pour son amour de la Formule 1 rappelle sa passion adolescente pour le Paris Saint-Germain et son défenseur Éric Rabesandratana, également ancien joueur du RAEC Mons. Com-

me pour mieux attester un intérêt qui semblait soudain, en 2020, pour le football.

Un conte de fées, donc. « *Je pense que les hommes restent des gosses sur certains aspects. On me propose d'être président d'un club alors que je suis fan de foot, c'est la belle histoire. Je sais que ça peut paraître ringard, mais il y avait aussi l'idée de rendre à ma région ce qu'elle m'a donné* », assure le presque quadragénaire, affublé d'un col roulé bleu marine, d'un jean slim et d'une paire à trois bandes.

Georges-Louis Bouchez, qui s'est formé au cabinet Reynders, échange avec nous devant une table basse où trois livres sont exposés, a priori sans ordre de préférence : l'un sur l'épopée de la F1, un deuxième sur celle des Diables rouges à la Coupe du monde 1986, et un troisième sur l'un de ses maîtres à penser, Nicolas Sarkozy.

PENTE GLISSANTE

Mais c'est le panache d'un autre profil qui l'a convaincu de planter ses crampons à Boussu, sur un terrain boueux résolument



acquis à la cause socialiste, au cœur du Borinage ouvrier : David Lasaracina. Cet agent de joueurs, ami de longue date de Bouchez, est depuis plusieurs années le véritable architecte des Francs Borains, bien que son rôle soit longtemps resté officieux.

Entre 2018 et 2021, Lasaracina a ainsi avancé un minimum de 100 800 euros afin de maintenir les Francs Borains à flot. Or, un agent ne peut pas intervenir dans l'organigramme d'un club ni y investir, pour éviter tout conflit d'intérêts. Ces avances figurent dès lors parmi les premiers obstacles du règne Bouchez, en particulier dans le cadre de l'obtention de la licence professionnelle, le sésame obligatoire pour évoluer dans les plus hautes divisions du football belge.

Le libéral prend alors peut-être conscience d'une chose : il vient de mettre les pieds dans un écosystème qui peut rapidement se transformer en pente glissante. Un milieu criminogène, plusieurs fois ciblé par les instances européennes pour sa faculté à recevoir et à distribuer des financements occultes, et au sein duquel la Belgique demeure l'un des carrefours préférentiels.

« Je voulais investir et j'ai changé d'avis. »

— Philippe Lhomme, propriétaire du Crazy Horse

Il se heurte aussi à la dure réalité du football belge : les divisions inférieures sont des mouroirs financiers où l'arrivée d'investisseurs privés est attendue comme celle de Messi. Depuis la saison 2022-2023, qui s'est soldée par une promotion en deuxième division pour les Francs Borains, le

réviseur d'entreprises qui approuve les comptes de l'asbl a ainsi reproduit trois fois le même paragraphe : « *Le déficit en fonds propres de l'association pourrait mettre en péril la continuité des opérations. Celle-ci ne peut donc à notre avis être assurée que par le soutien financier complémentaire apporté par les bailleurs de fonds.* »

PRÊTS ENTRE AMIS

Afin de garantir la survie de son club, Georges-Louis Bouchez va recourir à une multitude de prêts – soit de créanciers – et de « lettres de confort ». Celles-ci reviennent à établir une promesse écrite qui engage son signataire à débloquer des fonds lorsque l'association soutenue manque de liquidités.

Parmi les créanciers, il y a d'abord Philippe Lhomme. Ce multimillionnaire est le propriétaire du cabaret parisien Le Crazy Horse. Il est aussi le créateur historique de Canal+ Belgique et l'ex-patron de LN24. Joint par *Médor*, Philippe Lhomme peine néanmoins à se souvenir de la raison pour laquelle il a octroyé un prêt « privé »¹ aux « *Francs Machins* », dont il ne communique pas le montant : il dit n'avoir aucun attachement à Boussu, ne pas avoir rencontré GLB et ne pas s'y connaître en football, mais être intéressé par le secteur... « *Je voulais investir et j'ai changé d'avis.* »

C'est l'impression ressentie auprès de plusieurs protagonistes de ce dossier, en ce compris GLB : celle d'avances jugées anodines, de services rendus entre amis, et entre amis uniquement, sans arrière-pensées et dans le domaine du privé.

En 2023, c'est justement au tour d'un « copain » de soulager GLB : l'ancien avocat Axel Miller, CEO de la banque Dexia à l'époque de la crise des subprimes. Après avoir apporté son expérience à la société de bourse Petercam, puis pris la direction de la SA D'Ieteren, Axel Miller est devenu le chef de cabinet de Georges-Louis Bouchez

dès 2020. Il le restera jusqu'en 2025, avant d'être désigné « conseiller spécial » à la présidence du MR.

Il est donc tout proche de GLB lorsqu'il signe une lettre de confort de 250 000 euros – mentionnée dans le bilan déposé en octobre 2024 – pour appuyer la demande de licence des Francs Borains. Au moment de sa signature, cette lettre restait valable jusqu'au 30 juin 2025. Selon nos sources, Miller aurait également effectué un prêt de 200 000 euros au club boussutois.

« Un président de club a soit des relations, soit du fric, soit les deux. Moi, j'ai des relations. »

— Georges-Louis Bouchez

Contacté à ce propos, le « conseiller spécial » n'a pas « *de commentaires particuliers à faire* » : « *Je ne confirme ni n'infirme ce que vous dites. Je ne suis pas mandataire public. Cela ne regarde personne.* » Georges-Louis Bouchez, lui, prolonge l'argument du privé et accepte tout juste d'évoquer un ami, un proche, « *des gens qui vous aiment bien...* » « *Un président de club a soit des relations, soit du fric, soit les deux. Moi, j'ai des relations* », tranche le président du MR.

Des relations qu'il entretient. En mars 2025, quand Miller quitte la direction du Centre Jean Gol, *De Tijd* souligne que « *Miller choisit aujourd'hui de relever un nouveau défi, mais une nomination pourrait suivre prochainement* ». À la fin de décembre 2025, *La Libre* avance le nom d'Axel Miller comme une piste pour la présidence de la SFPIM (Société fédérale de participations et d'investissement), le bras

financier du gouvernement fédéral qui devra notamment revendre en 2026 des parts de Belfius pour deux milliards. Un cadeau ? « *Absolument pas* », s'offusque GLB, qui rappelle les compétences en matière de finances du principal concerné.

Un autre profil étonnant intervient également pour alimenter la perfusion des Borains : Jad Touimi Benjelloun. Le 13 mai 2024, cet ancien conseiller communal libéral à Waterloo monte au CA du club. Fan des Verts ? Pas vraiment. Sa nomination est une condition pour l'octroi par une société d'un prêt de 400 000 euros à des conditions très avantageuses. « *Ce prêt a été effectué dans une perspective économique, et non politique ou sportive* », précise Jad Touimi Benjelloun.

Plus marquant, Marouane Fellaini investit aussi dans les Francs Borains, un club dont il a porté les couleurs lorsqu'il était adolescent. Au cours de l'exercice 2023-2024, l'ex-Diable rouge valide un prêt de



600 000 euros ainsi qu'une lettre de confort de 100 000 euros. Le plan de jeu était alors le suivant, tel qu'inscrit dans les comptes du club : le prêt de Fellaini doit être transformé en actions une fois le club passé en société à responsabilité limitée (SRL).

De prêt en prêt, les derniers comptes approuvés en octobre 2025 par l'AG des Francs Borains donnent le vertige : les pertes avoisinent les cinq millions.

PATRIMOINE HYPOTHÉQUÉ

Pour éviter la chute, le député libéral a donné de sa personne. Il a tout bonnement hypothéqué son patrimoine immobilier afin de garantir plusieurs prêts consentis à son club. De fait, les derniers comptes expliquent qu'une personne s'est portée garante de « plusieurs conventions de prêt pour un montant total de 3 Mio € » en cas de défaillance de remboursement. S'agit-il du président ? Nos sources évoquent en tout cas des garanties de plusieurs centaines de milliers d'euros le concernant à des taux d'intérêt particulièrement élevés, ce qui témoigne du besoin de cash urgent de l'écurie de GLB. C'est l'époque du foot panique.

« Il n'y en a pas un, ni parmi vous ni parmi les journalistes, qui est inquiet que j'aie mis en garantie l'ensemble de mon patrimoine privé pour que le club ait la licence »

— Georges-Louis Bouchez

En résumé, un homme politique d'un tel acabit, député fédéral, président d'un parti de la majorité, aurait donc mis son propre

patrimoine en jeu pour maintenir un club professionnel de deuxième division en vie. Une situation de fragilité considérable ? L'intéressé estime que « non ». Il préfère souligner une prise de risque logique et louable pour l'entrepreneur qu'il dit être, lui qui répète à l'envi ne pas vouloir se cantonner à la chose publique.

Il s'agirait pourtant de se faire du mouron pour lui. C'est en tout cas ce qu'il exprime au cours d'un conseil de parti du MR, le 15 décembre 2025, alors qu'il est de retour d'un voyage au Qatar, officiellement pour la Formule 1². « Aujourd'hui, il n'y en a pas un, ni parmi vous ni parmi les journalistes, qui est inquiet que j'aie mis en garantie l'ensemble de mon patrimoine privé pour que le club ait la licence », blâme-t-il. Et pour une bonne raison : personne n'est au courant.

PARIS SPORTIFS

Parmi les « risques » pris par le patron du MR, il y a aussi le sponsoring du groupe de paris sportifs Ladbrokes. Pour les saisons 2023/24 et 24/25, Ladbrokes s'affiche à l'avant du maillot des Francs Borains. Peu de temps avant, le président Bouchez a dressé le MR contre les projets du ministre libéral de la Justice, Vincent Van Quickenborne, qui souhaitait interdire presque totalement la publicité pour les jeux de hasard.

Tous les autres partis de la majorité fédérale de l'époque (la Vivaldi) étaient pourtant en faveur de cette loi. « On est en train de me dire que je vais bloquer le projet pour peut-être 5 000 ou 10 000 euros que Ladbrokes donne aux Francs Borains ? », s'agace GLB dans *La Libre*, dès 2022. Les montants s'avèrèrent plus importants. Au cours d'une AG du 20 mars 2023 où le conseil d'administration du RFB avalise la réception de plusieurs lettres de confort, Ladbrokes en produit une de 200 000 euros.

Selon le président, cette garantie reflétait simplement l'engagement de sponso-

ring du groupe de paris sur trois ans. L'idylle n'ira pas jusque-là. En 2024, la maison mère de Ladbrokes réalise un audit pour contrôler les dépenses de sa filiale belge. Dans un contexte d'activités présumées frauduleuses au sein de son unité belge (activités qui a priori ne sont en rien liées avec les Francs Borains), Ladbrokes met un terme à ses sponsorings.

Alors que les finances du club sont dans le rouge et qu'une mise en œuvre de la loi sur les paris sportifs est en cours, est-il judicieux de miser sur un opérateur de paris sportifs ? « Mes prises de position ne se font pas au cas par cas, se défend Georges-Louis Bouchez. Elles s'appuient sur une philosophie politique : je suis contre toutes



les interdictions de pub, qu'elles concernent les paris ou le tabac. »

Un autre élément peut malgré tout alimenter le débat. Lors d'une discussion dont Médor a pris connaissance, un ancien dirigeant du club évoque un sponsor caché des Francs Borains : Circus. L'opérateur de paris aurait organisé un transfert d'argent sans contrepartie. Le montage aurait été échafaudé entre 2022 et 2023, lorsque l'application de la loi sur la publicité des paris sportifs faisait débat. Selon cette source, le nom de Circus ne serait pas présent dans la convention actant cette transaction. Une personne aurait servi d'intermédiaire entre les Francs Borains et Circus. Circus aurait également pris une table, en loges, à hauteur de 2 500 euros le match, le temps d'une saison. Soit environ 40 000 euros. Ce qui fait cher la table...

Circus dément l'information. « Après une nouvelle vérification interne, nous pouvons confirmer qu'il n'existe, ni n'a existé de contrat de sponsoring, de partenariat ou de soutien financier, direct ou indirect, entre Circus et le club des Francs Borains. » À sa façon, Georges-Louis Bouchez confirme cependant bien l'achat d'une table par Circus, sans pour autant préciser le montant. « Circus est sponsor à Mons, d'où la discrétion. Ils prennent un quota de places comme cela se fait dans tous les clubs. Il n'y a pas de souci de cacher des choses, mais on doit rendre publiques ces locations ? Cela se fait dans tous les clubs ! Et concernant le prêt, je ne m'en souviens plus. Tout est contrôlé par l'Union belge. On doit justifier 100 % de la provenance des fonds. On est hyper-contrôlé. »

À DEUX DOHA

2024 et 2025 sont ensuite rythmées par la recherche de l'investisseur providentiel pour les Francs Borains. Bouchez n'a pas cherché l'argent du côté de Boussu. Il est parti là où il y en a. Beaucoup.

En novembre 2024, GLB se rend d'abord au Sportico World Summit, à Doha, un évènement qui réunit le gratin des milieux sportifs et politiques. S'il concède bel et bien avoir voyagé jusqu'au Qatar afin de trouver des fonds pour les Francs Borains, il était pourtant accompagné de Jolan Vereecke, alors son conseiller spécial à la présidence du MR, ce qui laisse perplexe sur la couleur de la casquette avec laquelle il a effectué ce city-trip.

Un an plus tard, le 27 novembre 2025, il s'envole de nouveau pour la capitale qatarie. Cette fois-ci, c'est le Grand Prix de F1 du Qatar qui l'attend. Mais le libéral, vice-président de Spa Grand Prix depuis juillet 2025, préfère alors partir de Paris. Pour

quelles raisons ? Une question d'horaires, dit-il, et non de discrétion. Le décollage s'avère pourtant vite médiatisé : le lendemain, le parlement fédéral vote la confiance au nouveau gouvernement et GLB, dont le salaire de député avoisine les 9 000 euros mensuels, sans compter les frais forfaitaires plafonnés à 2 600 euros, laisse son siège vacant dans l'hémicycle.

Dans le feu de l'action, le chef de file des libéraux francophones à la Chambre, Benoît Piedbœuf, tente d'éteindre la nouvelle polémique qui touche son président : « *Il se fait qu'il est allé négocier un contrat important, et pas seulement pour le football* », déclare-t-il. Mais étonnamment, alors que deux officiels de Spa Grand Prix partent

« SA » SOCIÉTÉ

En juillet 2024, Georges-Louis Bouchez crée une société privée dénommée « Francs Borains ». Le président met alors 10 000 euros dans la structure commerciale appelée à gérer à terme le matricule, le stade et l'équipe première du Royal Francs Borains (RFB). Le président est alors le seul actionnaire du club. Et il le restera longtemps. Mais l'idée est d'accueillir d'autres actionnaires : l'ex-international Marouane Fellaini et bien d'autres, en 2026.

Le 1er janvier 2026, la structure privée des Francs Borains, « sa » société, devient enfin effective. Cette société à responsabilité limitée (SRL) est une forme juridique plus en adéquation avec les lois du marché du football professionnel.

Le club est sévèrement endetté, mais vaudrait - selon les estimations de son président - entre cinq et sept millions d'euros, compte tenu notamment de la valeur marchande de ses footballeurs professionnels, qui peuvent être « vendus » sur le marché des transferts. Avec le sponsoring et le catering, ce « trading » de joueurs constitue le cœur

de métier de l'essentiel des clubs belges, et le RFB ne déroge pas à la règle. Le meilleur exemple du genre s'appelle Yanis Massolin : après une saison chez les Borains en 2023-2024, le joueur a filé en Italie contre près d'un million d'euros, avant d'être revendu quatre fois plus cher à l'Inter Milan - une revente sur laquelle le club de GLB disposait d'un pourcentage.

GLB aurait-il donc flairé la bonne affaire ? Il évoque simplement un juste retour pour les risques consentis. Il a surtout plus que jamais intérêt à voir son club augmenter de valeur. La mutation du RFB en SRL signifie aussi la reprise de l'ensemble de l'actif et du passif de l'ancienne as-bl. Un risque assumé par l'intéressé lors d'un conseil de parti du MR, le 15 décembre 2025 : « *Si demain, par la vente de mes actions, je gagne quelques centaines de milliers d'euros, franchement, je n'aurai aucun compte à rendre à personne, lance-t-il. Parce que celui qui veut gagner ce fric, il n'a qu'à prendre le même niveau de risque, et c'est tout à fait possible pour chacun.* »

aux frais de la société, son vice-président y serait allé de sa poche pour payer le voyage et l'hôtel.

FIN D'ANNÉE ACCÉLÉRÉE

Samedi 13 décembre 2025, à quelques kilomètres du centre de Boussu. Le stade des Francs Borains reçoit le Lierse. Le personnel des loges VIP du stade Robert-Urbain a beau avoir dressé les nappes blanches sur cinq tables de huit personnes, servi des médaillons de sole, des tajines d'agneau et des choux farcis à la crème chocolat pour la somme de 78 euros par personne - ticket de match compris, il va en falloir des menus du genre pour renflouer les caisses. Le dernier bilan déposé à la Banque nationale stipule une perte cumulée de près de 4,8 millions d'euros, un trou qui n'a cessé d'être creusé au fil des saisons.

Georges-Louis Bouchez ne sera pas présent pour constater la défaite de son club face aux Lierrois. Pendant que les Borains se font battre et stagnent en bas de tableau, lui met les bouchées doubles pour faire aboutir ses dossiers d'ici à l'octroi des licences au printemps 2026.

« Quand j'ai été à Bossu (sic), j'ai adoré. Le stade avec ce terril derrière, cela m'a touché. »

— Georges Chebib

Le 22 décembre, le RFB signe un bail emphytéotique de 99 ans avec la commune de Boussu, prenant ainsi le contrôle de son outil le plus précieux : le stade. Le 30 décembre, les Francs Borains annoncent : « Ciply est à nous ! » Il s'agit de l'achat d'un com-

plexe de terrains à Ciply, sur la commune de Mons. La vente a été réalisée par enveloppe fermée et, à ce petit jeu, les Francs Borains ont battu le RAEC Mons. Prix de la mise : 520 000 euros. Mais où les Francs Borains vont-ils chercher ces ressources financières ? Un prêt, assure le président. Une autre partie de la réponse est donnée 24 heures plus tard, le 31 décembre 2025. Un nouvel investisseur arrive.

AGENT AU QATAR

31 décembre 2025. GLB l'a cherché au Qatar. L'oiseau rare était du côté d'Ixelles. Et il s'appelle Georges Chebib. Il est le nouvel argentier officiel des Francs Borains. Aux dernières heures de 2025, sa société 3P Invest a débloqué 1,125 million d'euros, tandis que GLB a mis 300 000 euros de sa poche.

Le montage comprend cependant un détail important : malgré un investissement bien supérieur à la somme placée par le député libéral au moment de l'opération, 3P Invest ne détient que 84 actions, soit l'équivalent de 10 %, alors que GLB en reçoit 650. « *Oui j'ai une position minoritaire*, confirme Georges Chebib. *Je connais Georges-Louis depuis pas mal de temps et j'ai de l'admiration pour lui. Il joue le jeu de l'entrepreneur. Il a du courage. C'est un politique qui s'engage.* »

Chebib aussi. Lui n'a jamais mis un franc dans le foot, mais ce grand ami de Medhi Bayat, l'administrateur délégué du Sporting Charleroi, se découvre une passion. « *Quand j'ai été à Bossu (sic), j'ai adoré. Le stade avec ce terril derrière, cela m'a touché.* » Et quand on aime, on compte, mais pas trop.

Les sociétés belges de Chebib (3P notamment) auraient ainsi épongé des prêts pour franchir le cap de la Commission des licences, l'organe qui valide ou déboute les dossiers des clubs de football professionnels. C'est Georges Chebib qui rembourse entre

autres le prêt – qu'il juge aux conditions « abusives » – de 400 000 euros effectué par la société que représente Jad Touimi Benjelloun.

Début février 2026, Georges Chebib tient à en dire plus, via *L'Écho*, sur les circonstances de son investissement : « *En ce qui concerne les Francs Borains, le Qatar n'est pas impliqué.* » Pourquoi cet homme d'affaires de 51 ans prend-il la peine de dédouaner l'État qatarien dans son investissement ? Parce qu'il est tout simplement un relai privilégié entre le Qatar et les en-

treprises désireuses de s'y implanter. Il participe à des missions économiques, côtoie des ministres, met en place des contrats et monte des sociétés avec et pour des membres de la famille royale.

En mai 2021, le site Intelligence Online affirme par exemple que Georges Chebib possède 25 % de la filiale qatarienne de Besix, groupe de construction et d'ingénierie belge. Son associée n'est autre que son Excellence Al-Mayassa, fille de l'ex-émir du Qatar et sœur de l'actuel. Cette filiale a notamment permis le développement de l'aé-

LE RELAI DU POUVOIR QATARIEN ?

En 2018, bien avant d'investir aux Francs Borains, Georges Chebib lance aux USA une société, Sekai LLC, avec un partenaire technique, Yves Bergquist. L'ambition est de créer une plateforme permettant au Qatar de monitorer les réseaux sociaux et surveiller les commentaires sur l'État qatarien, notamment pendant le fameux Mondial 2022. Pas de chance, un conflit éclate entre les deux partenaires et sur fond d'accusation de détournement de fonds, Chebib introduit une procédure en justice contre Bergquist devant le Tribunal de district de Californie. Dans son argumentaire, en octobre 2020, Yves Bergquist contrattaque : Georges Chebib gèrerait les business du cheik Meshal bin Hamad Al Thani, ambassadeur du Qatar aux États-Unis, avant ça en poste à Bruxelles et à Paris.

Georges Chebib aurait gagné des sommes substantielles, tout en rétrocédant une partie au cheik Meshal bin Hamad Al Thani. Yves Bergquist mentionne de manière approximative des chantiers « belges » et un deal impliquant la compagnie Qatar Airways en Belgique. Plus grave, toujours selon Yves Bergquist, le clash commercial de Sekai aurait des origines... politiques. L'ambassadeur aurait de-

mandé de développer des plateformes « offensives » à la limite, voire au-delà de la légalité.

Georges Chebib et ses avocats réfutent alors en bloc ces accusations. Le procès se termine ensuite par une médiation en novembre 2021.

À Médor, Georges Chebib confie que Meshal est « un frère » pour lui et que Bergquist n'est ni plus ni moins qu'un « escroc mytho ». Il appuie ses propos sur le passé nébuleux de son ex-partenaire, ancien journaliste spécialisé sur l'antiterrorisme, mais qui a produit de fausses interviews.

Par mail, l'aéroport de Liège confirme la contribution de Georges Chebib dans le deal obtenu avec la compagnie Qatar Airways. L'entrepreneur belgo-libanais a eu un contrat avec l'aéroport de 2013 à mars 2022. « *Le contrat (de M. Chebib, NDLR) a expiré en mars 2022 et n'a pas été renouvelé* », précise l'aéroport. Autant l'aéroport que Chebib lui-même reconnaissent son rôle prépondérant dans l'arrivée de Qatar Airways Cargo à Liège. « *Si je n'avais pas fait la danse du ventre pendant deux ans, la compagnie ne serait pas venue* », assure l'entrepreneur.



report international de Doha et la création du Stade Al-Janoub pour la Coupe du monde 2022.

À ce sujet, Georges Chebib dit que « *tout n'est pas vrai* », sans préciser le faux. De son côté, la société Besix rappelle l'obligation légale d'une société opérant au Qatar : être détenue majoritairement par des partenaires qatariens. « *M. Chebib que vous mentionnez n'a joué aucun rôle d'agent ou d'intermédiaire ; il faisait uniquement partie de l'actionnariat qatarien majoritaire, conformément à la loi.* »

Actif dans la surveillance web et l'aéronautique, Georges Chebib s'est également essayé « par amitié » au lobbying avec la création d'une asbl en 2017, à Bruxelles : le Middle East Dialogue Center (MEDC). Destinée à « *fournir des analyses indépendantes, non partisans et de haute qualité [...] sur les questions politiques, économiques et financières relatives au Moyen-Orient* », se-

lon les termes révélés par *Le Soir*, cette asbl était logée dans d'anciens locaux de l'ambassade qatarienne et créée « *à l'initiative de l'ambassadeur du Qatar* ».

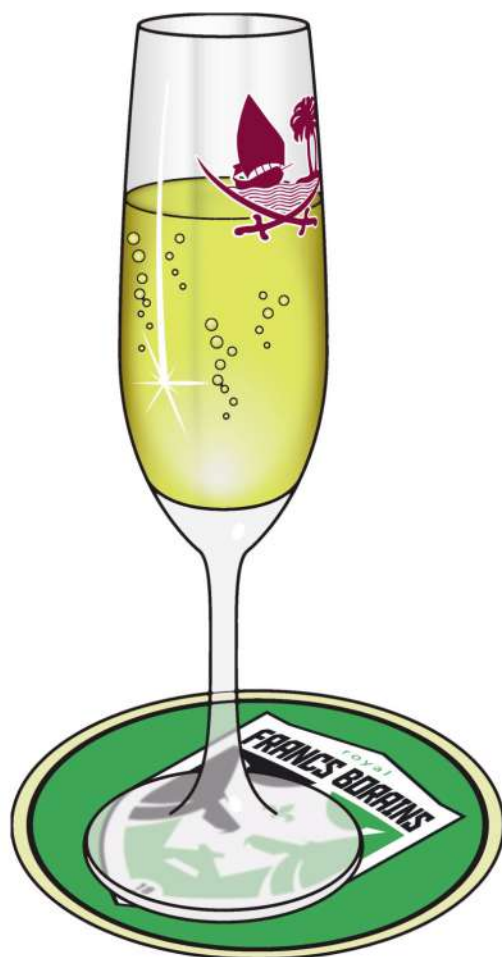
Cinq ans plus tard, un éventuel boycott de la Coupe du monde au Qatar, a occupé la scène médiatique. Georges Chebib – dont la société participait donc à la construction de stades – a dénoncé l'hypocrisie du « *bashing écologique* » et défendu la pétromonarchie dans les colonnes du *Soir* ou sur le plateau de la RTBF. Le discours de Georges-Louis Bouchez a été sensiblement le même dans les pages de *La Dernière Heure*.

LIAISONS DANGEREUSES

13 février 2026. À l'heure de boucler cette enquête, les Francs Borains préparent leur dossier pour la Commission des licences de l'Union belge. Après avoir éprouvé des diffi-

cultés lors des précédents dépôts, ne serait-ce que pour rendre un dossier complet, le club a bon espoir de passer la rampe plus facilement. Un nouvel attelage d'actionnariat doit être prochainement annoncé.

Georges Chebib déclare à Médor mettre encore un peu plus d'argent dans le club. « J'ai une démarche très prudente, trois cabinets d'avocats sont sur les contrats en matière de conformité [compliance], de blanchiment d'argent, du rapport avec une personne politiquement exposée, énumère le nouveau partenaire de GLB. C'est un cock-



tail qui fait réagir les banques. Au niveau réputationnel, j'essaie d'être le plus éthique possible. »

Mais côté politique, voilà donc Georges-Louis Bouchez, officiellement associé à un intermédiaire suffisamment puissant pour faire atterrir une société d'État qatarienne dans un aéroport (lire encadré p.48), débloquent des situations pour une firme du calibre de Besix ou encore entretenir des relations très proches avec les plus hautes sphères du pouvoir qatarien.

Relations d'affaires risquées pour un député-président de parti ? Dans un contexte énergétique tendu avec le Qatar, qui fournit environ un tiers des volumes de gaz naturel liquéfié (GNL) transitant par le terminal de Zeebruges, est-il pertinent de s'associer avec un lobbyiste qui travaille étroitement avec cet émirat ? Comment devra-t-on comprendre les positions libérales aux parlements européen et belge en matière d'énergie ?

« Il faut un club hégémonique dans la région. »

— Georges-Louis Bouchez

Georges-Louis Bouchez conjugue ainsi homme politique et homme d'affaires : hommes politiques d'affaires. Les réseaux s'entremêlent et s'entraident, toujours à la limite du hors-jeu, en dehors de tout contrôle démocratique. « Dans plein de pays du monde, on rigolerait de vous. C'est fréquent que des femmes et des hommes politiques aient des activités économiques sans que cela pose le moindre problème », peste Georges-Louis Bouchez, lassé du « petit esprit

3. « Pas d'argent qatari dans les Francs Borains », assure son nouvel investisseur », L'Écho, 5 février 2026.

belge » et de devoir rendre des comptes lorsque la presse ou l'opposition parlementaire lui en demandent.

Il est comme ça, GLB. Il y va franco, sans se soucier des convenances. Si sa nomination à la tête du Royal Francs Borains, il y a presque six ans, avait fini d'enterrer un projet de fusion avec le club voisin de Mons, le quadragénaire n'hésite pas à remettre régulièrement l'idée sur le tapis. L'achat du terrain de Ciply à mi-chemin des deux stades incarne la volonté de GLB de fusionner Mons et les Francs Borains. « Il faut un club hégémonique dans la région », martèle-t-il. Et il faut que ce soit le sien, bien sûr. Pour que ce soit le cas, la domination régionale des Francs Borains ne doit pas prêter à discussion. Cela passera par le ballon, via une aléatoire montée en D1A.

Pour y parvenir, les Francs Borains pourront compter sur leur meilleur atout offensif : GLB. Qui ne s'oubliera pas au passage. Le président du club entend bien valoriser le réseau du président de parti. Aujourd'hui, malgré l'arrivée de nouveaux investisseurs et alors que l'apport financier du politicien libéral resterait minoritaire, Georges-Louis Bouchez garderait la majorité des parts au capital du RFB³. Normal ? « Bouchez a une valeur, il la valorise », défend son ami Georges Chebib. Tout le monde y gagne. Surtout le président des Francs Borains. Et celui du MR aussi. ◀

Nicolas Taiana et Olivier Bailly CC BY-NC-ND

Illustrations : Bravas Graphix CC BY-NC-ND

Enquête bouclée le 13 février 2026 et réalisée avec le soutien du Fonds pour le journalisme en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Avec la contribution de Saïd Farahy, Thibault Delroisse, Thomas Renard et Antoine Constant